



N° 48

Le 4 mars 1991

MESURES POUR LA RECONSTRUCTION DU KOWEÏT

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que des mesures ont été prises pour aider les entreprises canadiennes à participer à la reconstruction du Koweït, maintenant que la guerre du Golfe est terminée.

Des services spéciaux ont été établis à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), ainsi qu'à la Corporation commerciale canadienne (CCC) pour aider les gens d'affaires canadiens à participer à l'effort de reconstruction. De plus, M. Crosbie et le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, prennent actuellement des mesures pour faire connaître les entreprises canadiennes au gouvernement koweïtien.

M. Crosbie a affirmé que les entreprises canadiennes possèdent une bonne partie du savoir-faire qui aidera les Koweïtiens à reconstruire l'infrastructure de leur pays. «Les entreprises canadiennes peuvent apporter une contribution essentielle à la réparation des dommages infligés au Koweït, a déclaré le Ministre. Le potentiel global est énorme.»

Le ministre Crosbie, qui a rencontré récemment des responsables koweïtiens, a été informé du plan de reconstruction du gouvernement du Koweït. Les services essentiels, comme l'eau, le système sanitaire, l'électricité, les communications, ainsi que l'industrie du pétrole et du gaz sont les priorités du Koweït. Il y aura d'autres débouchés dans les secteurs de l'éducation, de la médecine et dans les infrastructures du commerce et du logement. Dans l'ensemble, les possibilités sont très nombreuses. M. Crosbie a tenu à souligner qu'une expérience antérieure au Moyen-Orient constituera un atout manifeste pour décrocher d'éventuels contrats.

M. Clark se rend au Moyen-Orient cette semaine pour discuter de la situation dans la région avec les leaders de certains des pays concernés. Il profitera des rencontres qu'il aura au Koweït et en Arabie saoudite pour encourager ses interlocuteurs à envisager favorablement une participation canadienne à l'effort de reconstruction.